

Votes sur les motions déposées en conclusion d'interpellations - séance plénière du jeudi 1 juin 2023

Une motion pure et simple est une motion qui vise uniquement à passer à l'ordre du jour. La motion pure et simple a la priorité de droit sur toutes les autres motions, à l'exception de la motion de confiance. L'adoption d'une motion pure et simple entraîne la caducité de toutes les autres motions (art.92bis du Règlement de la Chambre).

Si plusieurs motions de recommandation portent sur le même objet, celles déposées par des interpellateurs ont, lors du vote, la priorité de droit sur celles déposées par d'autres membres. L'ordre du vote est, pour chacune de ces deux catégories de motions, déterminé par l'ordre dans lequel celles-ci ont été déposées.

N° vote	Interpellation	Ministre	Commission Séance plénière	Motions introduites	N° DOC	Vote sur la motion pure et simple			
						Votes nominatifs	OUI	NON	ABST.
1	de Frank Troosters (VB) sur "Les nouveaux plans de transport de la SNCB dans le Limbourg" (n° 413)	Ministre de la Mobilité	Commission de la Mobilité, des Entreprises publiques et des Institutions fédérales du 24 mai 2023	• motion de recommandation par Frank Troosters • motion pure et simple par Olivier Vajda (Ecolo-Groen)	MOT55 00413001	p. 56 détail : p. 61	83	49	0
7	jointes : • de Peter De Roover (N-VA) sur "L'échange Vandecasteele-Assadi" (n° 418) • de Ellen Samyn (VB) sur "L'échange Vandecasteele-Assadi" (n° 420) • de Sophie Rohonyi (DéFI) sur "La libération d'Olivier Vandecasteele" (n° 421)	Ministre de la Justice et de la Mer du Nord	Séance plénière du 1 juin 2023	• 1^{re} motion de recommandation par Peter De Roover • 2^e motion de recommandation par Ellen Samyn • 3^e motion de recommandation par Sophie Rohonyi • motion pure et simple par Maggie De Block (Open Vld), Melissa Depraetere (Vooruit), Ahmed Laaouej (PS), Servais Verherstraeten (CD&V), Benoit Piedboeuf (MR) et Gilles Vanden Burre (Ecolo-Groen)	MOT55 00418001	p. 57 détail : p. 61	77	50	5